



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BOUCHES-DU-RHÔNE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°13-2018-272

PUBLIÉ LE 2 NOVEMBRE 2018

# Sommaire

## **Préfecture des Bouches-du-Rhone**

13-2018-11-02-004 - Arrêté portant délégation de signature à Monsieur Jean-Pierre SOUREILLAT Directeur Général de la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône (2 pages)

Page 3

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2018-11-02-004

Arrêté portant délégation de signature  
à Monsieur Jean-Pierre SOUREILLAT  
Directeur Général  
de la Caisse d'Allocations Familiales des  
Bouches-du-Rhône



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE**

PREFECTURE  
SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE  
ET DE L'APPUI TERRITORIAL  
*Mission Coordination Administrative*

**RAA**

---

Arrêté portant délégation de signature  
à **Monsieur Jean-Pierre SOUREILLAT**  
Directeur Général  
de la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône

---

**Le Préfet**  
**de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**  
**Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud**  
**Préfet des Bouches-du-Rhône**

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L 121-7, L 262-1 à L 262-45 et R 262-1 à R 262-94 ;

Vu le code de la construction et de l'habitation et notamment l'article L 351-14 ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret du Président de la République du 22 novembre 2017 portant nomination de **Monsieur Pierre DARTOUT**, en qualité de Préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Préfet de la Zone de Défense et de Sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'agrément du 18 mars 2008 établi par Monsieur Serge DAVIN, Directeur Adjoint des Affaires Sanitaires et Sociales, à Monsieur **Jean-Pierre SOUREILLAT** en qualité de Directeur Général de la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône à compter du 04 mars 2008 ( en vertu de l'article R122-1 du CSS) ;

Sur proposition de M. le Secrétaire Général par intérim de la préfecture des Bouches-du-Rhône,

## **A R R E T E**

### **ARTICLE 1**

Délégation de signature est donnée à Monsieur **Jean-Pierre SOUREILLAT**, Directeur Général de la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône, à l'effet de signer tous les mémoires contentieux en défense des intérêts de l'État en matière :

- de Revenu de Solidarité Active (RSA Activité),
- de Prime d'Activité (PPA),
- d'autres primes de fonds d'Etat,
- et d'Aide Personnalisée au Logement (APL).

### **ARTICLE 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur **Jean-Pierre SOUREILLAT**, la délégation qui lui est consentie à l'article 1 sera exercée par :

- Madame **Sylvie OLIVI**, Responsable du secteur Recouvrement Amiable Contentieux et Recours (RACOR),
- ou Madame **Katarina ROMANA**, Responsable du service de Recouvrement des Créances Contentieuses.

### **ARTICLE 3 :**

M. le Secrétaire Général par intérim de la Préfecture des Bouches-du-Rhône et M. le Directeur Général de la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Fait à Marseille, le 02 novembre 2018

**Le Préfet**

*signé*

**Pierre DARTOUT**